

CONSEIL DU QUARTIER

Goise-Champommier-Champclairot

du 9 mai 2006

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Membres conseil de quartier : Marie-Edith BERNARD (Co-Présidente Elue), Jacques TAPIN (Co-Président Habitant), Françoise BILLY, Première Adjointe au Maire, Isabelle RONDEAU (Conseillère Municipale), Elisabeth BEAUVAIS (Conseillère Municipale), Philippe AUBINEAU, Marie-Cécile BALOGE, Pierre BONNICEL, Fabrice BOUFFARD, Renée CHABOISSANT, Arlette ESTOUP, Alain FRECHARD, Claude GELOT, Jean GONTARD, Christine KIRIE, Marie-Reine MARSAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Chantal BARRE, Claude MILLOT, Philippe MIRE, Jean-Paul PIECOUP, Annick DEFAYE, Bertrand RODIER, Raymond SIMONNET, Josiane THIELL-DABBERT, Christine UBERTI, Francis VACKER, Roselyne VILLEMUR.

Agents municipaux : Lydia ZANETTE (Responsable Adjointe Service Vie Participative), Muriel WIBAUX (Agent de Mairie de Quartier)

EXCUSES : Luc DELAGARDE (Adjoint au Maire) Françoise HALAT (Conseillère Municipale), Céline MACKÉ, Claude DARRACQ, Pierre TAPIN, Bernard PENICAUD, Laurent. SARRAUD, Pascale RIVAUD, Monique RIVault, Claude DARRACQ, Stéphane RAYNEAU, Bruno BROSSARD (Assistant de Conseils de quartier).

ABSENTS : Caroline Jacqueline BAYIGA, Jean-Jacques ADAM, Pierre BOUTIN, Christelle LASSAULZAIS, Sylvette TOULAT, Frédéric SASSU, Ghislaine THOMAZEAU, Monique BALIROS-PAIN, Brigitte LE LAMER-SERRES, Claude LUCET

Ouverture de la séance : 20 h 45

Jacques Tapin remercie les participants d'être aussi nombreux malgré le changement de date. Il rappelle l'ordre du jour et demande à l'assemblée s'il y a d'autres points à rajouter à l'ordre du jour.

Trois sujets sont évoqués :

1 Avenue de Limoges, à hauteur de la résidence Boissenet, les trottoirs sont en très mauvais état et il n'y a pas de commerces de proximité

Sur l'état des trottoirs, Jacques TAPIN rappelle qu'il y a des projets prévus sur tout le secteur de l'avenue de Limoges jusqu'au pôle sport et que cette avenue fera l'objet de travaux importants. La Vallée Guyot comprendra des habitations mais aussi, en tant que ZAC (zone d'aménagement concerté), une zone d'activités avec peut-être des commerces. Une remarque sur les commerces de proximité : il ne suffit pas de demander des commerces de proximité, ces derniers doivent pouvoir compter sur une clientèle pour vivre, c'est la difficulté.

2 Rue de la Plaine et rue Baigne Canne :

Les travaux rue de la Plaine ne permettent plus aux automobilistes de circuler et le trafic est reporté sur la rue Baigne Canne.

Les travaux demandés par le conseil de quartier ont pour but de ralentir la circulation qui devra s'alterner compte tenu de l'aménagement réalisé devant l'école. Il faudra voir s'il y a toujours des conséquences sur la rue Baigne Canne dès que la circulation rue de la Plaine sera rétablie à la fin des travaux, **dans quelques jours.**

Un conseiller de quartier qui réside rue Baigne Canne exprime sa satisfaction et celle de ses voisins sur ces travaux.

3 Madame BEAUVAIS évoque les problèmes de circulation et de vitesse rue Brun Puyrajoux. Les riverains n'ont pas eu de réponse à leur demande.

Michel GENDREAU et Olivier THOMAS proposent une rencontre aux co-présidents sur place, au bar « le Limoges » les 17, 18 ou 19 mai. Jacques TAPIN propose lui, de rencontrer d'abord M. Gendreau. La date du 19 mai après-midi est arrêtée. A la suite de cet entretien, il y aura une rencontre sur place et si nécessaire, une réunion publique.

Présentation des propositions d'aménagement des futurs vestiaires au stade Massujat par Françoise Billy :

Françoise Billy remercie le conseil de quartier d'avoir « bousté » cette demande qui a fait avancer l'ensemble du dossier avec une programmation pluriannuelle de rénovation ou construction d'équipements de même nature dans les autres stade de la Ville sur 3 ans.

Les travaux démarreront par Massujat. Une première proposition de plan est réalisée (distribuée à tous les conseillers) ; l'autorisation de demande de permis de construire est présentée au conseil municipal du 29 mai ; les travaux de la première tranche sont prévus de septembre 2006 à fin 2006. Ce futur bâtiment sera aux normes fédérales. Un maximum de travaux sera réalisé en Régie. Les peintures des quatre vestiaires actuels seront refaites en 2006. Les toilettes existantes seront rénovées en 2007.

La tranche conditionnelle (chaufferie, infirmerie, toilettes handicapés et local administratif) pourront être réalisés en 2007.

A chaque nouvelle construction de ce type il y a concertation avec les utilisateurs. Les charges sont évaluées avec eux également de manière à ce qu'ils sachent ce qu'il auront à assumer.

Quel est le coût de ces travaux ?
Quel est le mode de chauffage ?

Rapporter les réponses au prochain CQ

Demande de financement de matériel informatique par la maison de quartier de Goise

Francis Vacker présente la demande :

Un animateur à temps complet développe une activité de formation informatique à la maison de quartier de Goise autant pour les adultes que les enfants du quartier et de la Ville. Seulement deux secteurs développent cette activité : Tour Chabot Gavacherie et Goise.

Une demande de financement est adressée à la CAF et une autre au conseil de quartier de 2000 € pour trois ordinateurs.

Éléments essentiels du débat sur cette demande :

*quels est le projet global ?

*Voir l'ensemble des besoins de la maison de quartier

*Ce projet va au-delà du quartier puisqu'il accueille des habitants d'autres quartiers

*N'est-ce pas le moment de réfléchir plus globalement avec la Ville et l'ESN ?

*le territoire de la maison de quartier va jusqu'à St Florent. Est-ce que le conseil de quartier de St Florent a été sollicité ?

*est-ce bien au conseil de quartier de prendre en charge ce type d'investissement ? A qui s'adresse une maison de quartier pour financer ses projets ?

*lorsque le matériel informatique sera de nouveau obsolète, sur quels crédits sera-t-il renouvelé ?

*Est-ce que c'est le rôle du conseil de quartier de participer au financement des maisons de quartier ?

*2000€ est une somme bien faible pour un projet ambitieux

Proposition : créer un groupe projet autour de Francis Vacker :

Volontaires : Annick DEFAYE, Jean GONTARD, Jean-Paul PIECOUP

Suite des constructions OPAC, route d'Aiffres. (réunion du 12 avril)

Les points forts du projet :

*recomposition urbaine, rue de la Paix, continuité rue Poisson avec de plus fortes préoccupations environnementales :

-panneaux solaires

-2 places de stationnement par maison

-gestion des déchets très au point

*on peut constater une évolution certaine dans la conception des logements par l'OPAC et une amélioration de la communication.

Demande du conseil d'être informé des conséquences du projet ORU sur le quartier quant aux nouvelles constructions et leur impact sur les écoles, voirie etc...

Rue de la Perche

Où en est le projet de construction de trottoirs en bout de rue (vers la rue du Bercaill) ?

Jacques TAPIN propose de reprendre la réflexion sur la rue de la Perche dans son ensemble, sur la rue Brun Puyrajoux et également la rue Champommier jusqu'au Lycée Paul Guérin.

Intervention : il faudrait voir également la création d'une voie parallèle ou une voie d'accès qui éviterait de prendre systématiquement l'avenue de Limoges (lotissement Thoret). La Ville a acquis des terrains derrière Lacheteau pour faire une liaison entre la Vallée Guyot et la rue Sainte Catherine.

Accessibilité – mobilité

Sur le quartier test, toutes les rue sont « affectées » mais toutes les grilles ne sont pas encore revenues. Il n'y a pas d'objectif « temps » seulement un objectif d'aboutir sur cette démarche.

Remarque :

*il faut bien faire attention aux deux cotés de la rue, les distinguer par les numéros pairs et impairs.

*au-delà de l'accessibilité, il y a des endroits très sympathiques, jolis qui mériteraient d'être mis en valeur.

Observation : les trottoirs sont envahis de véhicules devant le Chabichou, rue de la Perche et rue de Brioux.

Commission éducation-jeunesse – réunion du 21 avril.

Voir compte-rendu ci-joint.

Résultat du débat : trois thématiques se dégagent

*jeux d'enfants

Un état des lieux sur toutes les aires de jeux est envisagée sur l'ensemble de la Ville. Il faudra faire remonter les besoins. Des rencontres sont à organiser avec les partenaires concernés : assistantes maternelles, parents d'élèves G. Sand, maison de quartier, autres... (mai/juin) puis avec le service des espaces verts.

*ouverture du stade :

Il est demandé qu'une partie du stade Massujat reste ouvert au public en permanence. Une fiche de proximité est établie

*jardins : ce projet pourra être envisagé plus tard.

2 écoles maternelles ont fait des jardins tout au long de l'année dont 1 vient de « vendre » ses plants »

Conseil municipal enfants : projet fresque

Projet sur 2006/2007

La base : la charte des Droits de l'enfant comporte 10 principes.

La ville de Niort est découpée en 9 quartiers

Principe :

Un quartier, un artiste/un groupe d'enfants, une fresque sur un des principe de la charte des Droits de l'enfant.

Le premier principe serait rappelé sur tous les quartiers.

Un appel à candidature va être envoyé à tous les enfants (CM1 et CM2) par le biais des écoles et des maisons de quartier pour qu'ils s'inscrivent dans le projet.

Les artistes niortais vont être sollicités.

Les maisons de quartier vont être sollicitées également pour une mise à disposition des locaux et une assistance à l'encadrement des groupes.

Un travail sur 3 mois va se faire sur la charte des Droits de l'enfant et plus particulièrement sur le principe choisi, entre le groupe d'enfants, l'artiste et éventuellement un animateur de la maison de quartier.

Réalisation sur un mur du quartier avant les grandes vacances 2007.

Les conseils de quartier seront associés et certains conseillers pourront suivre ce projet s'ils le souhaitent.

Sur Goise Champommier Champclairot, il y a trois écoles. Est-ce qu'il serait envisageable qu'il y ait une fresque par école ?

Pourquoi pas, à condition que ce soit sur le même principe de la Charte de Droits de l'enfant.

Mais c'est au cours de l'organisation que cela pourra être envisagé et discuté.

Divers :

Un conseiller a vu des employés **gantés et masqués**, mettre du désherbant, il y a quelques jours vers 15 h, à proximité de quelques enfants, dans l'aire de jeux de la maison de quartier de Champclairot. De plus, il y avait du vent. Le conseil de quartier souhaite savoir quel désherbant utilise la Ville et s'il peut être nocif ou dangereux.

PROCHAINES REUNIONS

Bureau :

Mardi 23 mai 2006 – 20h00 – Mairie de Quartier

Assemblée de Quartier

Mercredi 14 juin 2006 – 20h30 – Annexe Maison de Quartier Champclairot